



GRESSY FLASH

Informations et nouvelles de notre village

L'été approche

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Amis,

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire ou de l'écrire à plusieurs administrés qui se sont inquiétés du sujet relatif au « Champs de Saint-Pierre » de la commune voisine de Messy, je crois qu'il convient d'aborder cette question avec calme, sérénité et discernement.

Le projet dont il est aujourd'hui question n'est pas nouveau. Il remonte déjà à plusieurs années et ne constitue donc pas une découverte récente pour les élus des communes concernées. C'est en effet l'ancien maire de Messy, Monsieur Jean-Lou Szyszka, accompagné de son administré Monsieur Christophe Bouquin, qui était venu me présenter, au titre des relations amicales et de bon voisinage qui existent entre nos communes, le projet porté par cet agriculteur propriétaire d'environ cinquante hectares de terrains situés à proximité immédiate de la limite communale de Gressy.

À cette occasion, j'avais exprimé sans ambiguïté mes plus grandes réserves quant à la pertinence de ce projet, allant même jusqu'à manifester une véritable opposition à son principe. Mes interrogations portaient aussi bien sur son insertion dans l'environnement local que sur ses conséquences potentielles en matière de préservation des espaces naturels, de protection des paysages, de circulation et de qualité de vie pour les habitants.

Quelques semaines avant les dernières élections municipales, Monsieur Carlos Neto, nouveau maire de Messy, est venu me rencontrer en mairie de Gressy afin d'évoquer à nouveau ce dossier. Je lui ai alors réaffirmé avec la même clarté la position qui est la mienne depuis l'origine. Je lui ai indiqué que je demeurais particulièrement réservé sur un projet dont les impacts me semblaient insuffisamment évalués et dont la compatibilité avec les orientations d'aménagement du

Je ne suis donc nullement surpris de voir ce projet réapparaître aujourd'hui à la suite des élections municipales ni d'observer la communication qui l'accompagne auprès des habitants de Messy. Je constate cependant que les conséquences potentielles de telles installations sur des espaces aujourd'hui préservés, comprenant notamment des zones naturelles et humides, mériteraient sans doute d'être davantage expliquées et débattues afin que chacun puisse se prononcer en parfaite connaissance de cause.

Pour ma part, je n'ai pas attendu la tenue d'une réunion publique pour agir. Dès le mois de janvier dernier, j'ai saisi par courrier le directeur départemental des territoires, Monsieur Romain Guillot, afin d'attirer son attention sur ce projet et sur les nombreuses interrogations qu'il suscite. J'ai notamment souligné le caractère particulièrement surprenant d'une opération qui ne figure ni dans les documents d'urbanisme communaux ni dans les documents de planification supra-communaux qui encadrent pourtant l'évolution de nos territoires et définissent les orientations de développement à long terme.

J'ai également rappelé que l'aménagement de tels espaces ne peut être envisagé indépendamment des règles de protection environnementale, de la préservation des continuités écologiques et de l'équilibre entre développement et respect des paysages qui caractérisent notre secteur. *La suite en page 2*

LE MOT DU MAIRE : FOCUS SUR LES CHAMPS DE SAINT-PIERRE

ACTUALITÉ : ANNULATION DE LA SOIRÉE DU 20 JUIN EXPLICATIONS

PATRIMOINE : LE CLOCHER RENOVÉ

CONSEIL MUNICIPAL : 5 JUIN 2026

TRAVAUX : RD 139 CIRCULATION MODIFIÉE

VIE LOCALE : FÊTE DES VOISINS UNE ÉDITION RÉUSSIE !

AGENDA : FÊTE DE L'ETANG, L'ÉTÉ COMMENCE...

LE MOT DU MAIRE suite... : FOCUS SUR LES CHAMPS DE SAINT-PIERRE

Lorsque j'ai appris l'organisation d'une réunion publique réservée aux seuls habitants de Messy, alors même que les conséquences du projet pourraient largement dépasser les limites de cette seule commune, j'ai immédiatement informé Monsieur le Sous-Préfet de Meaux.

Celui-ci m'a indiqué ne pas avoir été préalablement informé de ce dossier. J'ai également alerté Monsieur le Président du Conseil départemental qui, lui aussi, ignorait l'existence et l'état d'avancement de cette opération.

Ces démarches démontrent que la commune de Gressy n'est ni passive ni absente sur ce sujet. Bien au contraire, nous suivons ce dossier avec la plus grande attention et nous veillons à ce que toutes les procédures réglementaires soient respectées, que toutes les conséquences soient correctement évaluées et que les intérêts de notre commune soient pleinement pris en compte.

Vous savez l'attachement profond que je porte à Gressy, à son cadre de vie, à son patrimoine naturel et à la tranquillité de ses habitants. Depuis de nombreuses années, je me suis toujours efforcé de défendre ces valeurs avec constance et détermination. C'est probablement cette vigilance de tous les instants qui a conduit les électeurs à renouveler leur confiance à l'équipe municipale lors du dernier scrutin.

Soyez assurés que je demeure particulièrement attentif à tout ce qui pourrait affecter la qualité de notre environnement ou remettre en cause l'équilibre auquel les Gressiaques sont légitimement attachés. Dans une période où notre pays connaît parfois certaines hésitations dans la conduite de l'action publique, je reste à la fois confiant dans le fonctionnement des institutions, lucide sur les enjeux de ce dossier et pleinement déterminé à faire valoir les intérêts de notre commune afin qu'aucune décision ne soit prise à la légère aux portes de notre village.

Je vous remercie à nouveau pour votre vigilance citoyenne et vous assure de mes sentiments cordialement dévoués. Bien à vous.

Jean-Claude Geniès, Maire.

ACTUALITE : ANNULATION DE LA SOIREE DU 20 JUIN 2026

C'est toujours un échec pour celles et ceux qui organisent un événement d'être contraints de l'annuler faute d'un nombre suffisant de participants.

Pour des raisons contractuelles, nous n'avons malheureusement pas pu attendre le 14 juin, comme cela avait été annoncé. En effet, à moins de sept jours de la manifestation, nous aurions dû acquitter auprès du traiteur l'intégralité des frais prévus pour 250 convives, même en cas d'annulation.

Nous regrettons profondément d'avoir dû prendre cette décision et présentons nos excuses aux 134 personnes qui avaient déjà réservé leur place et se faisaient une joie de participer, une nouvelle fois, à cette fête devenue, depuis 1998, une véritable institution de la vie festive de notre village.

Cette situation est d'autant plus regrettable qu'elle aurait sans doute pu être évitée si les délais d'inscription avaient été davantage respectés. J'espère que nous saurons collectivement en tirer les enseignements nécessaires afin de mieux répondre, à l'avenir, aux contraintes d'organisation qui s'imposent à nous.

Nous allons désormais engager une réflexion associant des conseillers municipaux, des représentants du tissu associatif ainsi que les habitants qui souhaiteront y participer. L'objectif sera d'imaginer de nouvelles formules capables de susciter davantage d'adhésion et d'enthousiasme afin que chacune et chacun puissent continuer à profiter pleinement des moments de convivialité que nous offre le cadre privilégié et verdoyant de notre village à l'approche des grandes vacances estivales.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui avaient manifesté leur intérêt pour cette édition et leur donne d'ores et déjà rendez-vous pour les prochaines initiatives que nous aurons à cœur de construire ensemble.

Jean-Claude Geniès, Maire.



PATRIMOINE : RENOVATION

Réfection du clocher de l'église Saint-Denis

Les travaux de réfection du clocher de notre église Saint-Denis ont débuté le 8 juin dernier avec l'installation des échafaudages.

Cette opération, qui s'étendra sur environ un mois, vise à assurer la pérennité de cet élément emblématique de notre patrimoine communal. Les interventions prévues concernent notamment la dépose de 60m² de la couverture en ardoises, le remplacement des éléments de charpente dégradés, la mise en place d'un nouveau poinçon en bois supportant la croix, ainsi que la réalisation d'un nouveau voligeage sur l'ensemble des quatre faces du clocher.

Une attention particulière sera également portée à la restauration de la croix sommitale. Celle-ci sera déposée, nettoyée, poncée puis protégée par une peinture anti-rouille avant sa repose. Le parafoudre existant sera remplacé et un nouveau système de fixation sera installé afin de garantir la sécurité et la durabilité de l'ensemble. Le coq sera ou remis en état ou remplacé par l'entreprise qui assure l'emplacement du parafoudre.

Enfin, une nouvelle couverture en ardoises naturelles sera posée, accompagnée d'un habillage en zinc au sommet du clocher.



Ces travaux témoignent de la volonté de la municipalité de préserver et valoriser le patrimoine historique de notre village pour les générations futures. Nous remercions les habitants pour leur compréhension face aux éventuelles gênes occasionnées durant la durée du chantier.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026 : SUBVENTIONS ET DESIGNATION

- Demande de fonds de concours à hauteur de 6416,13 Euros auprès de la communauté d'Agglomération Roissy Pays de France pour divers investissements.
- Désignation d'un élu au Conseil d'Administration de l'Office de tourisme de Roissy-en-France
- Désignation d'un représentant au Groupement d'intérêt Public ID 77
- Demande de subvention au titre du Fonds d'Équipement Rural (FER) pour les travaux relatifs à la montée de puissance d'une ligne électrique posée par ENEDIS au titre du renforcement dans le cadre de la réfection de la salle polyvalente.
- Annulation et remplacement de la délibération 0043-2026 traitant des délégations du Conseil Municipal au Maire par suite de l'exercice du contrôle de légalité de la Sous-Préfecture de Meaux.



TRAVAUX DE LA RD 139 RD 139 : Circulation modifiée du 24 au 28 août 2026

Le Département de Seine-et-Marne réalisera des travaux de réfection de la chaussée sur la RD 139 entre Gressy et Mitry-Mory du **24 au 28 août 2026**.

Afin de permettre le bon déroulement de cette opération et de garantir la sécurité des usagers ainsi que des personnels intervenant sur le chantier, la circulation sera temporairement interrompue sur la portion concernée. Une déviation sera mise en place pendant toute la durée des travaux.

La signalisation temporaire installée aux différents points d'accès permettra aux automobilistes de suivre facilement les itinéraires de substitution. Il est recommandé aux usagers d'anticiper leurs déplacements et de prévoir un temps de trajet supplémentaire durant cette période.

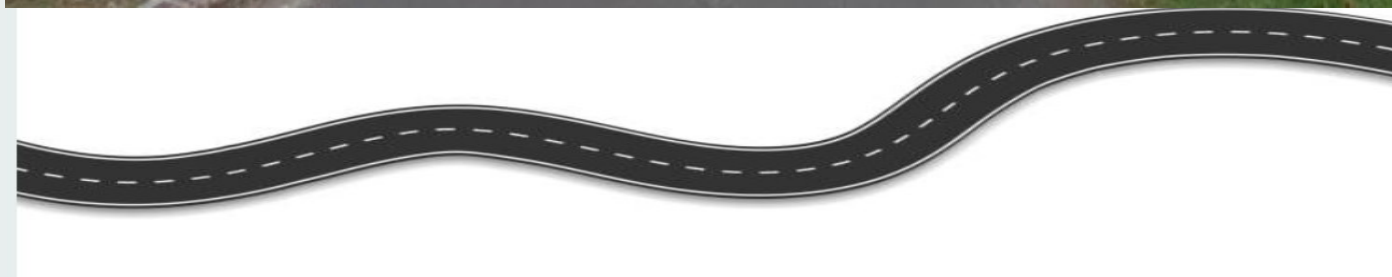
Ces travaux sont nécessaires pour maintenir la qualité du réseau routier départemental et améliorer les conditions de circulation. Bien que ces interventions puissent occasionner quelques contraintes temporaires, elles contribueront à renforcer le confort et la sécurité de tous.

La municipalité de Gressy remercie les habitants, les riverains et les usagers de leur compréhension et de leur patience pendant la durée du chantier.

Dates des travaux : du lundi 24 au vendredi 28 août 2026

Route concernée : RD 139 entre Gressy et Mitry-Mory

Mesure de circulation : fermeture temporaire de la voie et mise en place d'une déviation réglementaire



VIE LOCALE : FÊTE DES VOISINS UNE EDITION REUSSIE !

Une très belle Fête des Voisins placée sous le signe de la convivialité

La traditionnelle Fête des Voisins a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses en réunissant plus de 150 habitants à travers huit points de rassemblement répartis dans notre commune.

Sous un soleil généreux et dans une ambiance particulièrement chaleureuse, voisins de longue date et nouveaux arrivants ont partagé un moment de convivialité, d'échanges et de dégustation autour des nombreuses spécialités apportées par chacun. Ces instants simples mais précieux contribuent à renforcer les liens qui font la richesse de notre village et participent pleinement à l'esprit de solidarité et de bienveillance auquel nous sommes tous attachés.

La Municipalité tient à adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble des habitantes et habitants qui ont répondu présents et qui ont fait de cette soirée une véritable réussite.

Une mention particulière est adressée à toutes celles et ceux qui se sont investis dans l'organisation de ces différents rassemblements, en préparant les lieux d'accueil, en coordonnant les participants et en veillant au bon déroulement de la soirée.



Nos remerciements vont également à Madame Katzmann, adjointe au maire en charge de cet événement, qui a assuré la coordination de cette édition aux côtés des bénévoles et des services municipaux. Grâce à l'engagement de chacun, cette belle fête a permis de créer de nouvelles rencontres, de renforcer les relations de voisinage et de rappeler combien la convivialité demeure une valeur essentielle de la vie communale.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition que nous espérons tout aussi réussie et fédératrice !



AGENDA : FÊTE DE L'ÉTANG SAMEDI 27 JUIN A PARTIR DE 12H30**L'été commence...**

Le GAG vous donne rendez-vous le samedi 27 juin pour partager ensemble un moment convivial et festif à l'occasion de la traditionnelle Fête de l'Étang.

Les festivités débuteront à 12 h 30 autour d'un barbecue qui permettra aux habitants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et détendue.

L'après-midi sera ensuite consacrée aux loisirs et à la bonne humeur avec de nombreuses animations pour tous les âges : jeux de société, jeux de cartes et d'énigmes, jeux coopératifs, pétanque, grand quiz et activités pour les plus jeunes. À partir de 14 h 15, des ateliers gratuits de jeux de société seront proposés aux enfants, adolescents et adultes.

Cette journée est l'occasion de renforcer les liens entre habitants, de faire connaissance avec ses voisins et de partager un agréable moment en famille ou entre amis.

Nous vous attendons nombreux pour faire de cette Fête de l'Étang une belle réussite et un grand moment de convivialité gressiaque !

Pensez à réserver votre repas à l'aide du coupon d'inscription disponible dans ce numéro.



Le Groupe d'Animation de GRESSY
avec la participation de la bibliothèque,
le soutien de GHA et de la Mairie
vous propose

Fête de l'étang

SAMEDI 27 JUIN 2026

Barbecue

à partir de 12h30
Saucisse/merguez/veggie - frites-
fromage - dessert

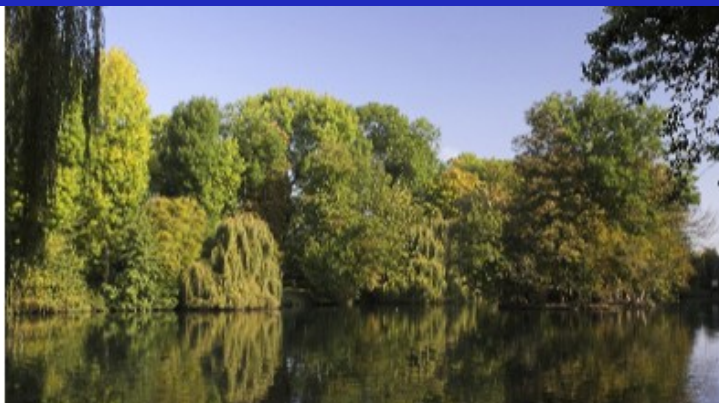


Tarifs :
BBQ : 12€ /adultes - 8€/enfants -12ans

Bulletin d'inscription : **Date limite le 21 juin 2026**

Nom de famille :

Téléphone :

FÊTE DE L'ETANG SAMEDI 27 JUIN A PARTIR DE 12H30 : PROGRAMME**L'été commence...****Programme de l'Après-midi :**

**A partir de 14h15,
ateliers jeux de société gratuits pour
tout age : enfants, ados, adultes**

**Sous les barnums et sur la pelouse, de nombreux
jeux vous attendent :**

- jeux de plateau
- jeux de cartes et d'énigmes
- jeux coopératifs
- jeux pour les tout petits (sous la responsabilité des parents)
- pétanque
- grand quiz pour tous les participants

**Les jeux se feront par équipe sur place et seront
encadrés par un adulte, les parents doivent être
présents.**



Pré-inscription :

OBLIGATOIRE